



---

## Collectif d'échanges et de sensibilisation :

### Les mesures de protections juridiques (tutelle, curatelle... et bien d'autres !)

### Pour les aidants familiaux et les professionnels

---

#### Pourquoi ?

1. Pouvoir répondre au mieux aux besoins des personnes protégées et à protéger, de leurs aidants familiaux et professionnels.
2. Partager des informations sur les différentes mesures de protections juridiques.
3. Échanger sur des expériences et mutualiser les différents parcours et de mise en place de mesures.

#### Où et quand ?

Cette rencontre se déroulera

**LE MARDI 24 MAI 2022**

**9H30 - 16H**

**À LA SALLE DES FETES DE SAINT NICOLAS DE LA GRAVE**

SALLE DES FETES JULES FROMAGE : 889 ROUTE DU MOUTET, 82210 SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE

#### Informations et inscriptions :

Contactez Argana BESSIERE, coordinatrice médico-sociale

midipyrenees@erhr.fr / 06 16 36 10 83

Possibilité de suivre la matinée en visioconférence.

Ce collectif se doit d'être accessible pour tous, faites-nous part de vos éventuels besoins (interprétariat LSF, adaptation luminosité, accessibilité PMR, présence d'un chien d'assistance, relais possible auprès de la personne accompagnée pour les familles...).

**INSCRIPTIONS GRATUITES MAIS OBLIGATOIRES.**



## Organisation et animation :

L'animation de la journée sera assurée par l'Equipe Relais Handicaps Rares de Midi-Pyrénées et des partenaires de proximité comme des professionnels d'établissements médico-sociaux du territoire, l'UDAF 82 et le service ISTF en particulier, le CDAD 82, des mandataires judiciaires privés.

### Au programme



**9h00 : ACCUEIL - CAFE**

**9h30 : INTRODUCTION**

Introduction de la journée, présentation des intervenants et des règles du jeu.

Présentation des participants.

**10h : TABLE RONDE**

Partager un langage commun autour du cadre légal des mesures.

« Quels enjeux, quels possibles ? »

**11h15 : PAUSE**

**11h30 : suite de la TABLE RONDE**

Libre court aux échanges, aux questions.

Partager les ressources du territoire, « Vers qui se tourner ? »

**12h30 : PAUSE DEJEUNER**

Les repas de midis sont pris en charge par l'Equipe Relais Handicaps Rares pour l'ensemble des participants.

**14h : PARTAGE D'EXPERIENCES**



Témoignages et échanges autour des transitions.

**15h45 : CONCLUSION et PISTES A POURSUIVRE**

**16h00 : FIN DE JOURNEE**

